



ZICAVO

# Le parc naturel régional victime de graves dégradations

Une fois encore, les amoureux de la nature se trouvent atterrés à la vue de ce que l'on peut appeler un massacre. En effet, à proximité de Bocca di l'Agnone, ont été abattus huit hêtres centenaires, des panneaux de signalisation du Parc régional ont été sciés et, plus loin a été détruite une passerelle. « Ce dernier acte est d'autant plus grave qu'il met en danger la vie des randonneurs voulant emprunter ce sentier. Cette passerelle située sur l'itinéraire menant à l'Alcudina, traverse le ruisseau d'U Furchinesi, difficilement franchissable lors des crues et à la fonte des neiges, date de 1974 », souligne dans un communiqué la direction du parc naturel régional.

Pour rappel, le PNRC a effectué une déviation sur le GR 20 (étape entre le refuge d'Usciolu et d'Asinau), d'une part pour équilibrer une étape longue de 9 h à 10 h, éviter le bivouac sauvage le long de l'itinéraire et ainsi revenir aux fondamentaux du GR20 et d'autre part, afin que la politique de la montagne corse apporte des retombées dans les différentes microrégions et pas seulement au niveau de la gestion des refuges. En effet, avec le conseil général de Corse-du-Sud, la municipalité de Zicavo et les élus du haut



**Parmi les actes de dégradation, la destruction d'une passerelle. Un geste déplorable qui peut engendrer un vrai danger pour les randonneurs.**

Taravo, il a été proposé de mettre en place une station de sports nature sur le plateau du Cuscione, afin de créer une complémentarité entre le haut Taravo et l'Alta Rocca, par la création d'un refuge ouvert été comme hiver à A Matalza dont le permis de construire est aujourd'hui obtenu. En outre cela permettra la création de nombreux emplois liée à l'activité neige et randonnées.

## Plainte déposée à la gendarmerie

Toujours dans ce communiqué, le Parc rappelle qu'il « s'est engagé dans une politique de qualité et de développement des activités de nature. Il ne peut tolérer de tels agissements qui discréditent son action et mettent en péril la montagne Corse et surtout l'image de la Corse. Le Parc se veut être le garant des valeurs ancestrales de la montagne et sera un défenseur intransigeant ; à ce titre une plainte a été déposée à la gendarmerie de Zicavu mardi dernier. Bien entendu le Parc continuera son action et œuvrera toujours pour la protection et le développement durable de la montagne au service de toute la population ainsi la passerelle sera remise en état immédiate-ment ».

(Photos DR)



# Dégradations sur le GR 20 : les réactions fusent

L'affaire a fait grand bruit ces derniers jours (voir nos éditions du 8 et 9 juin). Tout comme les propos de Paul-André Aquaviva, président de la compagnie des guides de Corse, parus dans nos colonnes ont visiblement choqué. Ce dernier regrettait notamment que le Parc naturel régional de Corse (PNRC) « ne réagisse pas plus vite devant la destruction de ces biens ». Il s'était aussi emporté, signifiant que « les guides et les randonneurs ne voulaient pas voir de paillotes en montagne comme en bord de mer ». Hier, par le biais d'un communiqué adressé à notre rédaction, Christian Cesari, coordinateur du PNRC a tenu à réagir « aux propos erronés de M. Acquaviva ».

Sur la forme, il a précisé que « le PNRC est très réactif et n'a pas attendu l'appel du guide Quilicci pour réagir. L'ordre de service pour la reconstruction de la passerelle a été donné dès que j'ai eu connaissance des faits. Je ne suis pas en quête de popularité événementielle par le biais du forum. Ce qui compte pour moi, c'est l'action et la réalité du terrain. Pour ces faits, un débat sur la place publique ne s'impose pas. Par contre, j'aurais très bien compris une demande d'éclaircissement si tel en était le besoin pour certaines personnes. » Sur le fond, Christian Cesari indique que « le projet du Cuscionu a été évoqué à plusieurs reprises avec le conseil général de la Corse-du-Sud, présenté à différents mouvements politique et a donné lieu à de multiples réunions avec les élus et la population. Quant aux « vendeurs de soda », je pense qu'il est préférable avant de se lancer dans de fausses assertions et dans des « diatribes » de prendre connaissance du dossier. »

Et de préciser qu'il a fait « de la paillotisation un cheval de bataille de la nouvelle charte. J'ai évoqué ce problème à plusieurs reprises avec les représentants de l'état et si nous sommes revenus à l'originel du tracé, c'est simplement parce que le refuge de Matalza, ouvert été comme hiver, permettra une redistribution de la politique de la montagne au profit de la population de deux microrégions l'Altu-Taravu et l'Alta-Rocca et non en direction d'un particulier ou d'une association. J'ai toujours œuvré pour que le parc travaille dans la transparence et la concertation pour preuve, la demande de reconnaissance de notre charte en tant qu'agenda 21 local afin que le projet de territoire soit le reflet des attentes de toute la population » Pour la mairie de Zicavo, « le projet du Cuscionu décidé en accord avec toutes les parties concernées commençait bien sûr par la construction d'un refuge à Matalza pour équilibrer les étapes et protéger l'environnement du plateau. Le permis de construire est aujourd'hui accordé. Cette structure sera, il est important de le préciser, ouverte toute l'année : en été pour les randonneurs du GR20, en hiver, pour les activités de neige (raquettes, ski de fond) et sera le pendant du refuge de Bucchinera. Les auberges sont une réalité du plateau. Elles étaient déjà là quand les discussions ont commencé et la construction du refuge a été unanimement acceptée par ces commerçants. »

La commune insiste sur le fait qu'« elle est là pour travailler à des perspectives d'avenir pour Zicavo sans interférences de projets de particuliers dont le droit à la pérennisation doit cependant être reconnu. Il n'est pas prévu de quatrième auberge sur le plateau ».